



REGLEMENT Coupe DH Jeunes 2020

Calendrier

Dimanche 7 juin Mesvrin VTT à AUTUN

Dimanche 12 septembre VC SENS à ROSOY

/ Classement filles et garçons par catégorie – Grille de points :

Selon la grille de points en vigueur, 150 pts au 1°, 147 au 2°, 144 au 3° ...

Points « du dernier » aux pilotes contraints à l'abandon, après avoir pris le départ de l'épreuve en question.

LA DESCENTE (DH)

Ports des protections : en plus des protections de haut de corps habituelles (*casque intégral homologué CE jugulaire non amovible, protections dorsale, coudières, maillot manches longues et gants longs*) et afin d'éviter toute erreur d'interprétation, seront autorisés à prendre le départ les coureurs équipés de genouillères + tenue longue (pantalon, jambières) **et** les coureurs équipés de short + genouillères + protège-tibias (couverture intégrale du tibia).

Les caméras sont autorisées en reconnaissance, à condition d'être fixées sur la visière du casque de manière amovible. Les fixations permanentes en métal pour attacher la caméra au casque sont interdites, le ruban adhésif et le velcro sont autorisés. Les caméras sont interdites en compétition, que ce soit lors des manches de qualification ou de placement ou lors des manches finales.

Matériel :

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de la descente, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces de type DH ou autres dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.

Une descente de reconnaissance à vélo minimum obligatoire, accompagnée si possible des éducateurs (avec les équipements de protection).

2 descentes chronométrées. A la meilleure des 2 manches.

Plaques cadres :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques

Série plaques par catégories :

De 1 à 99	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 350	Benjamins
De 400 à 550	Minimes
De 600 à 750	Cadets
De 800 à 830	Cadettes

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Chaque organisateur réalise sa remise de récompenses comme il le souhaite.

A l'issue de la dernière course sera effectuée la remise des prix du classement général assurée par la CRVTT. Seuls les coureurs présents lors de la finale seront récompensés.